

## Le sport en quelques chiffres

La place du **sport en France** ainsi que son enracinement dans tous les champs de notre vie quotidienne en font un **élément incontournable**. Le **nombre croissant de licenciés** conduit les associations à **employer** du personnel afin de répondre à la **demande croissante d'un public de plus en plus exigeant** aussi bien en matière d'entraînement sportif que sur des interventions connexes (loisir, sport insertion, sport et handicap, garde d'enfants...). Face à cette mutation, nous observons une **tendance à l'accélération de la démarche de professionnalisation** du secteur.

Le présent document met ainsi en évidence le **poids du secteur associatif sportif** sur notre territoire par la diffusion de **quelques chiffres clés**.

### *Le mouvement sportif en France*

---

**106** : le nombre de fédérations affiliées au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

**180 000** : le nombre d'associations sportives des réseaux affiliés au CNOSF.

**317 000** : le nombre d'associations sportives en France (chasse et pêche incluses). (Tchernonog, 2013)

**3,5 millions** : le nombre de bénévoles dans les associations sportives (CNOSF).

**17,6 millions** : le nombre de licences et titres de participation délivrés par les fédérations en 2012. (Ministère en charge des sports, 2014)

**34 millions** : le nombre de français de plus de 15 ans qui déclarent pratiquer une activité physique ou sportive au moins une fois par semaine en 2010. (Ministère en charge des sports, Novembre 2011)

## Les financements

---

### Au niveau national

La dépense sportive en 2011 s'élevait à 37,1 milliards d'euros, soit 1,9 % du PIB. Celle-ci comprend la dépense des ménages, des collectivités territoriales, de l'Etat et des entreprises.

Le budget du ministère en charge des sports en 2015 s'établit à 230 M€ et celui du Centre National de Développement du Sport (CNDS) est pour la même année de 259 M€. La somme allouée par le ministère en charge des sports au soutien des fédérations sportives est de 83 M€ en 2015.

Le budget de l'ensemble des associations sportives représente 9,310 milliards d'euros soit **10,9 % du budget total des associations en France**. (Tchernonog, 2013)

### Au niveau de l'association

En 2012, le budget moyen d'une association sportive est de 29 350 €, même si 63 % des associations sportives ont un budget inférieur à 10 000 €. Le budget moyen d'une association sportive sans salarié est de 15 233 € contre 101 345 € pour une association employeuse. (Tchernonog, 2013)

| Sources de financement des associations* (Tchernonog, 2013) |        |               |
|---|--------|---------------|
|   | Sport  | Tous secteurs |
| Cotisations   | 40,9 % | 10,7 %        |
| Recettes d'activités publiques et privées                   | 39 %   | 60,6 %        |
| Subventions publiques                                       | 14,6 % | 24,7 %        |
| Mécénat et dons   | 5,4 %  | 4 %           |

\* : hors valorisation du bénévolat et hors mises à disposition (matériel, équipements...)

Bien que les associations sportives reçoivent en moyenne moins de subventions publiques que l'ensemble des associations, il faut noter que le fonctionnement des clubs sportifs repose beaucoup sur les locaux, équipements et matériels mis à disposition par les collectivités et notamment les communes.

| Ressources publiques des associations (Tchernonog, 2013) |        |               |
|--|--------|---------------|
|  | Sport  | Tous secteurs |
| Communes   | 16,4 % | 11,5 %        |
| Départements   | 2,1 %  | 12,3 %        |
| Régions  | 1,2 %  | 3,5 %         |
| Etat   | 2,2 %  | 11,3 %        |
| Union Européenne   | --     | 1,1 %         |
| Organismes sociaux                                       | 0,3 %  | 6,7 %         |

Les communes forment la première source de financement public des associations sportives, en tenant compte à la fois des subventions et des commandes publiques.

## L'emploi sportif

En matière d'emploi, différentes sources utilisent des approches et des modes de calcul différents, limitant ainsi l'exploitation de données globales. Nous pouvons néanmoins nous appuyer sur les **estimations du ministère en charge des sports**, qui s'appuient sur les **données fournies par l'ACOSS** :

| Nombre de postes salariés du secteur privé associés au sport<br>(Ministère en charge des sports, 2015) |                |                |                |
|--|----------------|----------------|----------------|
|  | 2010           | 2011           | 2012           |
| Gestion d'installations sportives  | 18 243         | 18 791         | 19 113         |
| Activités de clubs de sport  | 72 953         | 71 444         | <b>72 478</b>  |
| Activités des centres de culture physique  | 2627           | 3172           | 3817           |
| Autres activités liées au sport  | 6227           | 6309           | 6618           |
| Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisir   | 8055           | 8146           | 7982           |
| <b>Total</b>   | <b>108 105</b> | <b>107 862</b> | <b>110 008</b> |

On comptabilise ainsi, pour le secteur associatif sportif, environ **72 500 salariés** répartis dans **27 000 établissements employeurs**.

### Typologie des salariés

Les salariés sont plutôt jeunes, dans la mesure où **20 % ont moins de 26 ans, plus de la moitié entre 26 et 45 ans et 28 % ont plus de 46 ans**. (CEP Sport, 2008)

La répartition tend à l'équilibre entre salariés femmes et hommes, même si ces derniers sont légèrement majoritaires (**54 %**). (Tchernonog, 2013)

# Fiche thématique

Le croisement des données âge et genre montre que les plus jeunes sont très majoritairement des hommes alors que **les plus de 46 ans sont majoritairement des femmes**. (Recherche et Solidarités, 2014).

## Caractéristiques de l'emploi

| Ventilation des associations en fonction de leur nombre de salariés (Recherche et Solidarités, 2014) |            |        |       |         |         |         |             |
|--|------------|--------|-------|---------|---------|---------|-------------|
|  | Moins de 3 | 3 à 5  | 6 à 9 | 10 à 19 | 20 à 49 | 50 à 99 | 100 et plus |
| Activités sportives  | 80,1 %     | 11,6 % | 4,5 % | 2,6 %   | 1,0 %   | 0,2 %   | 0,1 %       |
| Tous secteurs  | 53,6 %     | 14,7 % | 9,4 % | 9,4 %   | 8,2 %   | 3,3 %   | 1,4 %       |

Le nombre moyen de salariés par association sportive employeuse est faible, puisqu'environ **80 % en ont moins de 3**. Les 0,1 % à plus de 100 salariés correspondent principalement à des fédérations sportives nationales.

En 2011, 41 % des emplois en associations sportives sont en contrat CDI et 37 % en CDD, contre respectivement 47 % et 31 % pour l'ensemble des associations. Il y a donc une **présence plus forte du CDD dans le sport par rapport à l'ensemble des secteurs**. (Tchernonog, 2013)

On observe dans le secteur une **proportion élevée de salariés ayant simultanément plusieurs employeurs : 37,9 % en 2008** selon l'enquête pour le contrat d'études prospectives de la branche sport menée auprès de salariés du sport. (CEP Sport, 2008)

Selon cette même enquête, **61 % des salariés étaient en contrat à temps partiel**.

Concernant la formation, **seuls 7 % des salariés dans les associations sportives sont sans formation**, alors qu'ils sont 16 % sur l'ensemble des secteurs. Ceci s'explique par l'obligation de certification professionnelle pour l'enseignement des activités physiques et sportives contre rémunération (article L. 212-1 du code du sport). La plus grande part des salariés d'associations sportives ont un niveau Bac+2 ou Bac+3 (38 %). (Tchernonog, 2013)

## Aides à l'emploi

L'enquête menée pour le CEP Sport en 2008 a déterminé que 13 % des salariés des associations sportives étaient en contrats aidés. En 2012, dans l'enquête du CNRS pour la deuxième édition du « Paysage associatif français », **18 % des associations sportives employeuses indiquent la présence d'au moins un emploi aidé dans l'association**. On note une augmentation relative de l'estimation du recours aux emplois aidés.

Le Centre National de Développement du Sport (CNDS) finance **3187 emplois dans des associations sportives à fin 2014**. (Note CNDS du 9 janvier 2015)

Plus de **5000 emplois d'avenir ont par ailleurs été signés** à fin 2014.

## ***Le bénévolat sportif***

---

L'enquête BVA réalisée à la demande de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, a montré qu'en 2010, 32 % des personnes de 18 ans et plus ont accompli des activités bénévoles dans des associations ou d'autres types d'organismes. Ceci permet **d'estimer le nombre de bénévoles à un peu plus de 16 millions**. (Enquête BVA-DREES, 2011) Une projection théorique de 20 à 25 % de bénévoles dans le sport donne une fourchette de 3,2 à 4 millions de bénévoles dans le sport.

Le nombre de participations bénévoles tous secteurs confondus est de 24 millions en 2011. Ceci n'indique pas le nombre de bénévoles car une même personne peut participer dans plusieurs associations. **Les participations bénévoles dans le sport sont de 5,7 millions, soit 24 % de l'ensemble**. (Tchernonog, 2013)

**Le volume de l'activité bénévole dans le sport équivaut à 274 000 ETP**. (Tchernonog, 2013)

### **Valorisation du bénévolat**

La valorisation financière du bénévolat peut s'effectuer par deux méthodes : soit en utilisant le SMIC comme référence, soit en utilisant le salaire moyen dans le secteur étudié. Dans son ouvrage « Le Paysage associatif Français » paru en 2013, Viviane Tchernonog obtient une valorisation estimée du bénévolat dans l'ensemble des secteurs par la méthode du SMIC à 19,7 milliards d'euros et par la seconde méthode de 39,5 milliards d'euros. (Tchernonog, 2013) **Appliquée au secteur du sport sur les mêmes bases on obtient des estimations de valorisation de 5,1 milliards d'euros et 10,1 milliards d'euros pour 2011**.

### **Caractéristiques des dirigeants**

Les associations sportives sont caractérisées par **un investissement fort de quelques bénévoles** qui portent des responsabilités au quotidien, et d'une base large de soutiens ponctuels. Recherches et Solidarités, dans son enquête de 2014, montre que, pour près de 85 % des bénévoles d'associations sportives, il est de plus en plus **difficile de trouver de nouveaux bénévoles désireux de s'engager dans la conduite de l'association**. C'est le taux le plus élevé des domaines associatifs. En revanche, comme dans les autres domaines, le nombre de bénévoles souhaitant agir ponctuellement, notamment sur des événements, est en augmentation. Cela induit **une base plus large de bénévoles** mais une concentration continue sur un nombre limité de personnes aux postes qui demandent le plus d'heures d'investissement. (Recherche et Solidarités, 2014)

**Le sport est le domaine associatif qui compte la part la plus faible de président-e-s âgé-e-s de plus de 65 ans** (18 % contre 34 % pour l'ensemble des secteurs). 10 % des président-e-s ont moins de 35 ans dans le sport, contre 8 % sur l'ensemble des secteurs. (Tchernonog, 2013)

78 % des associations sportives sont présidées par des hommes (66 % pour l'ensemble des associations). (Tchernonog, 2013)

## Bibliographie

---

CEP Sport. (2008). *Contrat d'Etudes Prospectives de la branche professionnelle du sport*.

Enquête BVA-DREES. (2011). *La vie associative en France en 2010*.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. (2015).

Ministère en charge des sports. (2014). *Chiffres clés du sport*.

Ministère en charge des sports. (2015). *Stat-Info: Le poids économique du sport en 2012*.

Ministère en charge des sports. (Novembre 2011). *Bulletin Stat-info*.

Recherche et Solidarités. (2014). *Le sport en France: repères, chiffres clés et paroles d'acteurs*.

Tchernonog, V. (2013). *Le paysage associatif français: Juris Associations*.

---

Avec le soutien de

---

